

// Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 25 mars 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 2 AVRIL 2021 ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS – COVID-19

Plan Culture : une nouvelle enveloppe d'1M€ pour soutenir les acteurs culturels, dont les théâtres nantais



Le 22 février 2021, Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole, Aymeric Seassau, adjoint à la culture et les élus concernés ont annoncé de nouvelles mesures d'urgence pour continuer à faire vivre la relation des Nantaises et des Nantais à la vie culturelle et préserver la diversité du tissu créatif nantais. La Ville a engagé avec les acteurs de la culture un plan pour les soutenir à court, moyen et long termes, avec une nouvelle enveloppe de 1M€ qui sera votée lors de ce Conseil municipal du 2 avril. Parmi les actions de soutien, la mise en place d'un fonds à hauteur de 200 000 € pour les théâtres nantais, eux aussi fortement impactés par la crise sanitaire.

Après avoir déjà connu une fermeture au printemps 2020 lors du premier confinement, les lieux culturels et de convivialité sont à nouveau fermés depuis le 30 octobre. Lors du confinement de mars 2020, un fonds de soutien avait été créé pour accompagner les premiers effets de la crise sanitaire sur le secteur culturel et la Ville de Nantes avait mobilisé jusqu'à 1M€ pour la relance et le soutien à l'emploi culturel.

2021 : un Plan Culture avec de nouvelles mesures

Ce plan de soutien, engagé avec et pour les acteurs culturels est mis en place pour répondre, dès maintenant, à l'urgence sociale et sociétale et pour travailler collectivement à la préparation de la reprise culturelle et de la prochaine saison, dans un contexte sanitaire incertain.

1- Création d'une Cellule d'appui et d'aide à la reprise

Une cellule d'appui et d'aide à la reprise est créée en vue de la reprise progressive de l'activité tout en étant soumis à des consignes sanitaires strictes. Cette cellule, composée d'élus, des services et d'acteurs de la culture et de la convivialité, aura vocation à travailler au long cours, à court, moyen et long termes pour :

- accompagner l'expérimentation de la réouverture de lieux culturels si elle a lieu
- construire les solutions pour la relance de la saison estivale
- identifier, suivre et faire connaître les conditions et contraintes d'actions dans l'espace public auprès des acteurs culturels
- identifier collectivement des friches pour en faire des lieux temporaires de création et de diffusion plein air.

2- Poursuite du fonds d'aide à la continuité d'activités et d'emploi : 450 000 €

Le dispositif sera reconduit en accompagnant une diversité plus grande encore de structures qui feraient face à des difficultés mettant en péril leur activité avec une attention particulière en direction des arts visuels.

3- Une nouvelle aide financière aux théâtres : 200 000 €

Elle s'appuie sur les critères des aides apportées par l'État en relation avec l'Association de Soutien au Théâtre Privé (ASTP). Elle concerne les 6 théâtres privés associatifs déjà aidés au premier confinement et 4 théâtres privés commerciaux.

4- Permettre à la culture d'aller « hors les murs »

Conformément à son histoire, la culture nantaise peut sortir de ses lieux, investir l'espace public et aller au devant des populations les plus en besoin. C'est pourquoi, des actions seront amplifiées auprès des publics prioritaires (scolaires, seniors, étudiants).

5- « Nantes en scène », une rubrique dédiée sur metropole.nantes.fr

Lancée depuis cette semaine, la rubrique « [Nantes en scène](#) » met en lumière le travail permanent des artistes en création, dans toutes les disciplines : danse, théâtre, musiques actuelles, art de la rue...et vise à devenir la vitrine de la scène culturelle et artistique nantaise.

6- Investir l'espace public

A défaut d'accueillir les Nantaises et les Nantais dans les musées et monuments, la Ville constitue actuellement un programme d'expositions qui seront à découvrir dans l'espace public, notamment autour des jardins publics. Avec la cellule d'appui, seront identifiés des sites extérieurs pouvant être investis pour se préparer à la possibilité d'événements culturels extérieurs dans le respect des consignes sanitaires.

7- Expérimenter à Nantes la réouverture de lieux culturels

Après la proposition faite au Président de la République, la Ville de Nantes participera aux échanges nationaux qui se déroulent avec les associations de collectivités (France Urbaine et FNCC), les organisations professionnelles et les ministères de la Santé et de la Culture pour suivre les résultats des expérimentations annoncées et maintenir la demande et le besoin de nouvelles expérimentations à Nantes.

8- Un fonds d'aide à la reprise

Ce fonds couvrira les dépenses exceptionnelles liées aux contraintes sanitaires et à l'adaptation de l'activité notamment en hors-les-murs et dans l'espace public pour les lieux qui ne peuvent pas ouvrir.

9- Une adaptation permanente du calendrier culturel nantais pour être prêts, dès que les conditions seront réunies, à relancer l'activité.

10- Solidarité entre établissements culturels et nouvelle aide de la Ville

La Ville veillera à l'accompagnement des situations les plus tendues en particulier pour ceux qui dépendent fortement de leurs recettes propres pour garantir leur fonctionnement.

Pour accompagner ces mesures, une nouvelle enveloppe d'1M€ sera votée lors du Conseil municipal du 2 avril

Le Conseil municipal du 2 avril délibérera sur les aides associées à la mise en place du Plan Culture et au soutien des théâtres nantais.

Une enveloppe d'1M€ pour :

- garantir le maintien de la diversité du tissu créatif et culturel nantais ;
- préparer et accompagner avec les professionnels toutes les possibilités de proposer des activités culturelles dans le cadre sanitaire imposé ;
- maintenir la relation à la vie culturelle de tous les publics et prioritairement les plus isolés.

Théâtres privés : 200 000 € d'aides votées dès ce 2 avril

La crise sanitaire a fortement impacté l'économie des théâtres privés nantais, associatifs et commerciaux. Certains lieux avaient pu bénéficier d'une aide financière en 2020, mais la crise sanitaire se poursuivant avec un maintien de la fermeture de ces lieux, la Ville de Nantes a souhaité mettre en place de nouvelles aides avec un fonds de soutien à hauteur de 200 000 €.

A l'issue d'une concertation menée avec les dix structures du territoire, la Ville de Nantes a défini un dispositif d'aide en reprenant les mêmes critères que ceux définis par l'État via le fonds d'urgence Spectacle Vivant 2 et 3, à savoir la prise en compte, dans le calcul du montant de l'aide, des charges fixes (loyer, assurances, honoraires comptabilité, frais bancaires, électricité, téléphone...) sur un prorata de 24 semaines, pondéré selon les différents types de lieux.

Il sera donc proposé l'attribution des subventions suivantes :

Nom/Raison sociale	Soutien de la ville de Nantes
DÉSIR DES ARTS (TNT)	7 550 €
THÉÂTRE DE L'ENTR'ACTE (La Ruche)	5 200 €
LE THÉÂTRE POPULAIRE NANTAIS	7 540 €
KRAPO ROY	3 030 €
THÉÂTRE DU CYCLOPE	4 010 €
THÉÂTRE DE POCHE GRASLIN	6 600 €
THÉÂTRE 100 NOMS	60 975 €
CIE DU CAFÉ THÉÂTRE	44 920 €
THÉÂTRE BEAULIEU (CIE MÊME PAS CAP)	14 587 €
THÉÂTRE DE JEANNE	32 394 €
Total	186 806 €

Crise sanitaire Covid-19 : la Ville de Nantes en soutien auprès des crèches associatives et associations nantaises

Fonds de soutien de 2M€ pour les crèches associatives : 267 566 € attribués à 9 associations

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Nantes est attentive aux situations des multi-accueils associatifs, qui ont en moyenne perdu entre 25 % et 35 % de leur volume d'activité en 2020. Pour 2021, elle renforce cet accompagnement avec la mise en place d'un fonds de soutien de 2 M€, s'adressant à plus de 30 associations, et voté lors du Conseil municipal de février dernier. Ce soutien exceptionnel vise à permettre la poursuite normale de l'activité et à pérenniser une offre d'accueil de qualité au bénéfice des familles nantaises.

Après réception des premiers dossiers et analyse de chaque situation, la Ville a décidé de l'attribution de 9 premières subventions exceptionnelles, représentant un montant de 267 566 euros et votées lors de ce conseil municipal d'avril. Pour les dossiers reçus en mars et avril, une deuxième attribution de subventions aura lieu, le cas échéant, au conseil municipal du mois de juin 2021.

Fonds de soutien à la vie associative : 10 nouvelles subventions

En avril 2020, dans le contexte de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, la Ville de Nantes prenait des mesures pour aider les associations bouleversées dans leurs projets parmi lesquelles la création d'un fonds de soutien exceptionnel aux associations nantaises d'1M€. A l'occasion de ce conseil municipal, 10 nouvelles subventions seront votées, d'un montant global de 63 920 €. Ces nouvelles attributions portent ainsi à 83 le nombre d'associations aidées, pour un montant global de 677 048 €.